

Résumé de la thèse

Institution, firme et organisation : le Chaebol (1960 – 2004), entreprise représentative de la Corée

En ayant pour objectif de mettre en lumière la constitution, le développement et la métamorphose des entreprises représentatives de la Corée, les Chaebols, notre travail a tenté d'apporter des réponses aux trois questions suivantes : 1) Comment les Chaebols se sont formés, développés et sont devenus les entreprises représentatives du pays ; 2) Quels sont les principales caractéristiques organisationnelles du Chaebol ; 3) Comment ces caractéristiques se transforment-elles au cours du temps, notamment après la crise financière suivie par les réformes institutionnelles du secteur financier et de l'entreprise privée. Avant d'apporter des éléments de réponse aux questions soulevées dans le cadre de nos recherches, un premier travail a consisté à développer une grille de lecture à partir des théories de la firme et des institutions (chapitre 1). Le cadre institutionnel est alors apparu comme un élément essentiel de la constitution, du développement et de la transformation des Chaebols.

Nous commençons par nous intéresser à la double dimension de la firme. La dimension organisationnelle nous a permis de constater la variété de firmes, en particulier la variété au niveau international. Cette dernière se manifeste à travers l'existence de l'entreprise représentative d'un pays qui se distingue des entreprises représentatives des autres pays en matière de forme organisationnelle et de modes d'organisation. Puis l'exploration de la dimension institutionnelle de la firme, en prenant soin d'en souligner la double nature de l'institution (contraintes et ressources), nous permet de mettre en exergue un des éléments moteurs de la différenciation des entreprises au niveau international. Il s'agit du cadre institutionnel constitué de l'ensemble institutions, formées et développées dans un contexte social et historique.

Une fois détaillée, l'influence du contexte institutionnel sur l'organisation de la firme nous a conduit à envisager l'analyse théorique du cadre institutionnel, plus précisément de sa diversité dans le temps et entre pays. Cette analyse nous a permis de constater l'importance de la manière dominante dont se forment les règles de base des principales institutions spécifiques, ces dernières influant sur la formation et le développement des autres règles institutionnelles et sur le comportement des acteurs individuels et collectifs. Dans le cas de la Corée, nous considérons la délibération politique comme le mode dominant dont se sont mises en place les principales institutions influençant d'une façon déterminante sur le comportement des acteurs économiques, en particulier les entreprises.

Notre analyse de la condition historique et sociale de la formation et du développement des Chaebols souligne le rôle déterminant de la main visible de l'État développementaliste (chapitre 2). En effet, la puissance de la main visible de l'État s'est traduite par la constitution d'institutions spécifiques mises en œuvre principalement à travers la délibération politique dont l'objectif privilégié étant le développement économique du pays. En profitant des ressources rendues disponibles par de telles institutions et en respectant les contraintes imposées, notamment la performance exigée, les entreprises sélectionnées par l'État en tant que partenaire pour le développement économique se sont développées rapidement et engagées dans plusieurs industries

principales du pays. La forte croissance sans cesse de ces entreprises leur a permis de constituer des groupes de taille internationale suivant des spécificités qui leurs sont propres et cela malgré le recul de l'État développementaliste principalement dû à la libéralisation de l'économie, notamment la libéralisation financière accélérée dans les années 1990.

Avec la formation et le développement des Chaebols, une forme organisationnelle particulière a vu le jour. Les principaux traits de cette forme particulière d'organisation est le résultat de leur mode de croissance, reposant sur l'établissement de nouvelles sociétés et l'acquisition des sociétés existantes, ce qui a suivi différentes stratégies : intégration verticale et diversification. Ils sont les suivants (chapitre 3) : 1) Le Chaebol est un groupe d'entreprises constitué d'un nombre important de sociétés membres juridiquement indépendantes dont les activités sont largement diversifiées ; 2) La solidité des liens entre sociétés membres d'un Chaebol repose sur une dépendance forte vis-à-vis d'une même structure hiérarchique au sommet de laquelle se trouve la famille fondatrice, représentée par la propriétaire manager, structure constituée sur la base de la participation au capital de la famille fondatrice dans sociétés membres et des liens capitalistiques entre sociétés membres ; 3) Les transactions entre elles, les transactions de biens et de services, de ressources financières et de personnel sont importantes.

Les Chaebols se sont ainsi développés sans rencontrer de difficultés particulières avant la crise de 1997, qui est suivi par les réformes institutionnelles du secteur financier et des entreprises auxquelles l'État procède d'une manière vigoureuse en prenant l'initiative. En accompagnement de l'accélération de la libéralisation et l'ouverture du secteur financier (chapitre 4), les mesures réformatrices plus particulièrement destinées à la gouvernance des entreprises (chapitre 5), ont construit une base institutionnelle sur laquelle peut se développer le régime d'accumulation tiré par la finance. En effet, nous avons relevé que de nouvelles tendances étaient à l'œuvre après la crise, nouvelles tendances propres à un régime d'accumulation tiré par la finance : l'accélération de la capitalisation, la présence importante d'investisseurs institutionnels étrangers dans marchés financiers et la montée en puissance de la valeur actionnariale. Toutefois, à ces nouvelles tendances du capitalisme coréen continuent de se mêler les modes et la forme d'organisation des Chaebols, ce qui nous permet de mettre en question l'impact de ces nouvelles tendances sur ces derniers.

Ce qui est au cœur de cette permanence, c'est la structure hiérarchique des Chaebols au sommet de laquelle se trouvent les propriétaires managers, structure reposant sur la participation de la famille fondatrice et des liens capitalistiques entre sociétés membres. Cette structure hiérarchique, dont les principaux caractères n'ont pas connu de modification fondamentale après la crise, garantit toujours aux propriétaires managers le pouvoir discrétionnaire en matière de gestion et de contrôle sur l'ensemble des sociétés membres, ce qui limite les effets de la réforme institutionnelle portant sur la gouvernance d'entreprise. Certes, les sociétés membres des Chaebols, notamment les sociétés cotées, sont devenues beaucoup plus sensibles à la valeur actionnariale au fur et à mesure de la réforme institutionnelle. Mais l'effet de cette dernière ne va pas plus loin. La permanence de la structure hiérarchique des Chaebols empêche la logique du marché de capitaux de gouverner les décisions stratégiques des sociétés membres, ce qui est confirmée à travers notre analyse des changements des trois principaux Chaebols après la crise, à savoir Hyundai, Samsung et LG (chapitre 6).